



INSCRIPTIONS 2025-2026

TARIF LICENCE	JEUNE (2006 – 2015) ADULTE	47 € Pratique en Compétition : 74 € Pratique en Club : 66 € Découverte (à partir du 01/03/2026) : 22 €
COTISATION CLUB	1ère personne 2ème personne 3ème personne et suiv.	90 € 70 € 60 €
COURS perfectionnement ¹	30 € par an et par personne	
COURS « initiation » ³	30 € par an et par personne	
FINANCE D'ENTRÉE	1ère personne 2ème personne et suiv.	30 € 15 €
LOCATION ARC	30 € par arc et par an avec caution de 200 €	

¹ L'option **COURS perfectionnement** permet d'assister aux cours donnés par un brevet d'état durant la saison, à raison d'un cours par mois en moyenne.

² L'option **COURS « initiation »** : ce cours est obligatoire pour les archers débutants la 1^{ère} année de licence. Il est facultatif les années suivantes. Il est hebdomadaire (hors vacances scolaires) et se déroule les mardis soir de 19 heures à 20 heures 30 pour les adultes et les samedis matin de 9 heures 30 à 11 heures pour les enfants et adultes.

Les archers qui sont affiliés à un autre club et qui souhaitent utiliser le terrain du club doivent s'acquitter de la cotisation club.

NOTA :

Pour toute inscription (nouvelle ou renouvellement) : il faut compléter le formulaire de création/renouvellement de licence, le dater et le signer. Un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif est à compléter et à garder par l'adhérent. Selon les réponses à ce questionnaire, un certificat médical sera éventuellement nécessaire pour établir la licence.

La licence est valable du 1^{er} septembre de l'année courante au 31 août de l'année suivante. En cas d'adhésion de nouveaux licenciés et de prise de première licence après le 1^{er} mars de la saison en cours, il est possible de prendre une licence découverte au lieu de la licence annuelle.

LIEUX D'ENTRAÎNEMENT :

- **SUR LE TERRAIN Extérieur** : à côté du stade de football à Divonne - accès libre uniquement pour les tireurs autonomes du club.
- **EN SALLE** : salle de tir au complexe sportif du Bois des Frères à Vernier - carte spécifique obligatoire (montant de 50 CHF pour l'année civile, tarif 2025).

A l'inscription les nouveaux archers devront se procurer le « petit matériel » : carquois, flèches, protège doigts (palette) et protège bras. L'adresse la plus proche en France : Léman Archery – 17, rue de Montréal – 74100 Ville-la-Grand.

Un arc du Club peut être mis à disposition de l'archer moyennant un dépôt de Garantie de 200 € et une location de 30 € par saison.

Correspondance : Muriel Chassaing, 41 rue des Jargilliers , 01210 Versonnex – muriel.chassaing@wanadoo.fr

Site : http://arc_divonne.sportsregions.fr

Siège Social : Mairie de Divonne les Bains - N° Jeunesse et Sports : 010305 - N° Siret : 480 219 971 0001



INSCRIPTIONS 2025-2026

RECAPITULATIF D'INSCRIPTION

Cette fiche complétée accompagnée du formulaire de création/renouvellement de licence et du certificat médical le cas échéant, sont à retourner à muriel.chassaing@wanadoo.fr accompagnée des documents requis.

Nom :

Prénom :

	Jeune : 47 €	Adulte compétiteur : 74 €	Adulte club : 66 €	Découverte : 22 € (à partir du 01/03/2026)
Montant licence				
Cotisation Club (90 €, dégressif)				
Cours « initiation » (30 €)				
Cours perfectionnement (30 €)				
Finance d'entrée 1ère année (30 €, dégressif)				
Location arc (30 € par an et par arc)*				
Total inscription				

* Et versement d'une caution de 200 €.

Possibilité de payer en 2 fois.

Les paiements peuvent être effectués directement par versement en ligne sur le compte :

IBAN: **FR76 1780 6004 9116 5642 7300 050**

Code Swift: AGRIFRPP878

Mentionner "cotisation 2025-2026" et votre nom dans l'intitulé

Titulaire du compte : Divonne Arc Club

Banque: Crédit Agricole Centre Est

Correspondance : Muriel Chassaing, 41 rue des Jargilliers , 01210 Versonnex – muriel.chassaing@wanadoo.fr

Site : http://arc_divonne.sportsregions.fr

Siège Social : Mairie de Divonne les Bains - N° Jeunesse et Sports : 010305 - N° Siret : 480 219 971 0001